

Rapport semestriel 30.06.2018

Piazza AXA IM Euro Bonds

Table des matières

1. Définition	2
2. Politique d'investissement de piazza AXA IM Euro bonds	2
3. Composition du fonds interne en montant et en pourcentage au 30 juin 2018.....	3
4. Gestionnaires.....	3
5. Mouvements dans la composition du portefeuille du fonds interne dans le courant de 2018	3
6. Evolution de la valeur des actifs du fonds interne.....	3
7. Evolution graphique de la valeur de l'unité du fonds interne piazza AXA IM Euro Bonds jusqu'au 30/06/2018	4
8. Description des risques	4



1. Définition

Piazza est un produit d'assurance-vie de la branche 23, émis par AXA Belgium et relié à divers fonds d'investissement internes d'AXA Belgium.

Ce rapport ne concerne uniquement le fond d'investissement interne piazza AXA IM Euro Bonds, détenu par le souscripteur dans le cadre de l'assurance piazza invest. Elle ne concerne donc pas les autres fonds internes de l'assurance piazza invest.

2. Politique d'investissement de piazza AXA IM Euro bonds

Le fonds interne Piazza AXA IM Euro Bonds investit dans le fonds sous-jacent AXA World Funds - Euro Bonds A. L'objectif du fonds interne est un accroissement du capital à moyen et long terme en investissant principalement dans un portefeuille diversifié constitué d'obligations d'État de la zone euro et d'autres obligations de première qualité libellées en euros, et ce, via le compartiment d'un organisme de placement collectif.

Politique d'investissement d'AXA World Funds - Euro Bonds A

Le fonds est activement géré afin de profiter des opportunités d'investissement sur le marché obligataire de catégorie 'investment grade' en euros. Les décisions d'investissement suivantes sont prises après une analyse approfondie des analyses de marché macro et microéconomiques : allocation de secteur, allocation géographique, positionnement sur la courbe de crédit, sélection des émetteurs et sélection des instruments.

Le fonds investit en permanence au moins deux tiers de ses actifs dans des emprunts d'État et des titres de créance négociables d'entreprise de qualité « investment grade » ou inférieure à « investment grade » libellés en euros.

Le fonds investira principalement dans des titres de créance négociables de qualité « investment grade » émis par des entreprises et des entités gouvernementales.

Les obligations « investment grade » seront notées au minimum BBB- par Standard & Poor's ou seront assorties d'une note de crédit équivalente attribuée par Moody's ou Fitch, ou, dans le cas où elles ne seraient pas notées, elles seront présumées être d'une qualité similaire par le gestionnaire d'investissement. Les obligations spéculatives seront assorties d'une note se situant entre BB+ et B- attribuée par Standard & Poor's ou d'une note équivalente attribuée par Moody's ou Fitch, ou, dans le cas où elles ne seraient pas notées, elles seront présumées être d'une qualité similaire par le gestionnaire d'investissement. Les obligations dont la note de crédit est abaissée en deçà de B- par Standard & Poor's ou en deçà d'une note équivalente par Moody's ou Fitch ou, en l'absence de notation, présumées être de qualité similaire par le gestionnaire d'investissement, seront vendues dans un délai de six mois. Dans le cas où un même titre se verrait attribuer deux notes de crédit différentes par deux agences de notation, seule la note de crédit la plus faible sera prise en compte. Dans le cas où un même titre se verrait attribuer plus de deux notations de crédit différentes, la deuxième note de crédit la plus élevée sera prise en compte.

La sélection des instruments de crédit ne repose pas exclusivement et mécaniquement sur leur notation de crédit rendue publique, mais également sur une analyse indépendante des risques de crédit et des risques de marché. Les décisions d'achat ou de vente d'actifs sont prises sur la base de critères complémentaires définis par le gestionnaire d'investissement.



Le fonds investit au moins 2/3 de l'actif net dans des obligations cotées en euros et émises par des sociétés et des gouvernements. Dans une limite de 200 % de son actif net, le fonds peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés, notamment les contrats d'échange sur défaut de crédit (« Credit Default Swaps »), pour atteindre les objectifs de la stratégie d'investissement. Les produits dérivés peuvent également être utilisés comme couverture de risques.

3. Composition du fonds interne en montant et en pourcentage au 30 juin 2018

Fonds interne	Actif	ISIN	Devise	Quantité	Cours	Valeur (€)	% Portefeuille	% Actif
AXA IM Euro Bonds	AXA World Funds Euro Bonds Insurance	LU0072816332	EUR	139.287	62,14	8.655.266	100,00%	100,00%

4. Gestionnaires

Gestionnaire du fonds interne:

AXA Belgium SA
Place du Trône 1,
1000 Bruxelles

Gestionnaire d'AXA World Funds Euro Bonds

AXA Funds Management S.A.
58, Boulevard Grande Duchesse Charlotte
L-1330 Luxembourg

5. Mouvements dans la composition du portefeuille du fonds interne dans le courant de 2018

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Souscription	5.162	7.358	51.617	4.858	73.035	24.110
Remboursement	-305.949	-148.875	-337.373	-276.033	-353.320	-261.566
	-300.787	-141.518	-285.756	-271.175	-280.285	-237.456

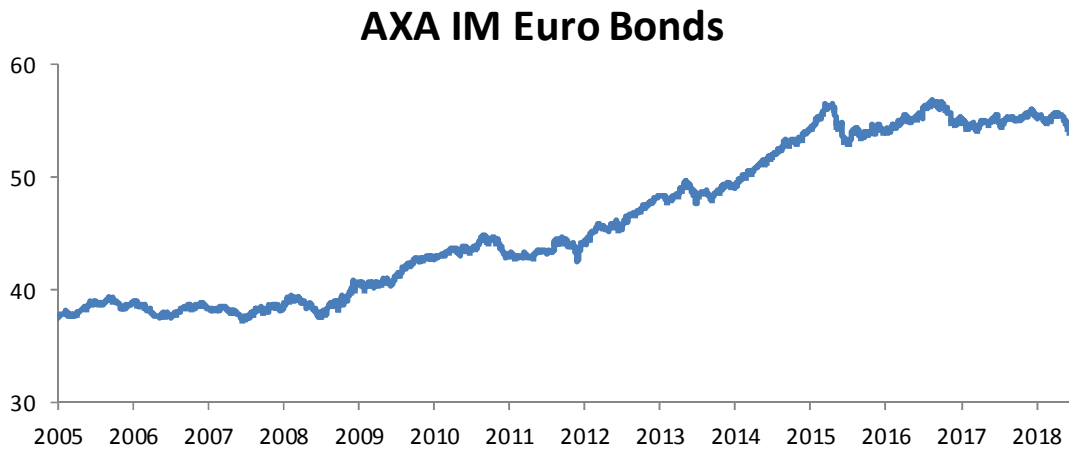
	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Souscription	0	0	0	0	0	0
Remboursement	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0

6. Evolution de la valeur des actifs du fonds interne

Fonds interne	Actif	30/06/2016	30/06/2017	30/06/2018
AXA IM Euro Bonds	AXA World Funds Euro Bonds Insurance	18.431.420	11.861.138	8.655.266



7. Evolution graphique de la valeur de l'unité du fonds interne piazza AXA IM Euro Bonds jusqu'au 30/06/2018



8. Description des risques

- a) Indicateur de risque (SRRI) sur une échelle de 1 à 7: classe de risque 3
- b) Risques non compris dans la classe de risque :

Risque de crédit: risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie: risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Impact des techniques telles que les produits dérivés: certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

